



3 Formation et science

Introduction

Au cours des dernières décennies, les femmes ont pratiquement rattrapé leur retard de niveau de formation par rapport aux hommes. A l'école obligatoire, les filles ont en moyenne de meilleures performances que les garçons, elles fréquentent plus souvent des formations postobligatoires, elles obtiennent la majorité des diplômes de maturité et leur proportion a fortement augmenté parmi les détenteurs de diplômes décernés par les hautes écoles. Mais les orientations différentes des garçons et des filles dans la formation n'ont que très peu changé. Les garçons font plus souvent un apprentissage que les filles, celles-ci en revanche sont numériquement dominantes dans les collèges secondaires et les écoles de culture générale. Les hommes privilégient les formations et les professions techniques comme le génie civil, l'architecture et l'industrie du bâtiment, la technique et l'informatique. Les femmes, elles, choisissent bien plus souvent des formations et des métiers dans les domaines de la santé, des sciences humaines et sociales et du travail social, ainsi que dans l'enseignement. Alors que les femmes forment la très grosse majorité du corps enseignant au jardin d'enfants et dans les petites classes de l'enseignement obligatoire, leur proportion s'effrite au fur et à mesure que l'on monte dans les degrés. A l'université, elles occupent environ 16% des chaires professorales (2009).

Les bureaux de l'égalité de la Confédération, des cantons et des hautes écoles s'engagent en faveur d'une plus grande égalité des chances dans le domaine de la formation. Dans le cadre des arrêtés sur les places d'apprentissage I et II, la Conférence suisse des déléguées à l'égalité a par exemple mené un projet intitulé 16+ visant à promouvoir l'égalité des chances au niveau secondaire II. Au niveau des hautes écoles spécialisées (HES) et des universités, des programmes fédéraux ont depuis l'année 2000 pour objectif d'augmenter le nombre de femmes dans l'enseignement et la recherche.



Ce n'est pas seulement le pourcentage de femmes qui constitue un enjeu pour l'égalité mais aussi le contenu de l'enseignement dans la formation et la science. A l'école primaire, il s'agit notamment d'éliminer de l'enseignement et des livres scolaires les représentations dépassées des rôles masculins et féminins et de rendre les femmes visibles à la fois dans le langage, les textes et les illustrations. Dans la science, s'il est vrai que la recherche sur les rapports sociaux de sexe a réussi à s'établir comme domaine de recherche en tant que tel, elle peine à se faire reconnaître et doit toujours se battre pour obtenir des sources de financement. Le Programme national de recherche «Egalité entre hommes et femmes» (PNR 60) a étudié, de 2010 à 2013, les causes de la persistance de rapports sociaux de sexe inégaux dans la famille, le monde du travail et la formation ainsi que l'efficacité des stratégies politiques en matière d'égalité. Ses résultats et ses recommandations ont été publiés en 2014. Ils ont également été présentés lors de quatre rencontres organisées pour dialoguer avec des représentant·e·s de la recherche, de la politique et de la pratique.

www.nfp60.ch/fr/Pages/home.aspx

Les structures de décision dans le paysage suisse des hautes écoles ont été revues ces dernières années. Un rôle important a été dévolu à un nouvel organisme, swissuniversities, qui regroupe depuis le 1er janvier 2015 les conférences des recteurs de toutes les catégories de hautes écoles. Son but: améliorer les échanges et la coopération entre les universités, les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques. Swissuniversities représente l'ensemble du paysage universitaire suisse et, sur mandat de la Confédération, assume la direction de projets et de programmes. Il est également responsable des appels d'offres et de la mise en œuvre des programmes pour l'égalité des chances dans toutes les catégories de hautes écoles. Une délégation chargée de la diversité conseille le Comité et coordonne les travaux de swissuniversities dans le domaine de l'égalité.



Chronologie

Vous trouverez un aperçu des événements et dates-clé survenus avant 2001 dans «Femmes Pouvoir Histoire 1848–2000», disponible sur Internet sous: www.comfem.ch > Publications > Histoire de l'égalité

30 janvier 2001

femdat: des expertes sur Internet

L'association «femdat – La banque de données pour expertes en Suisse» est fondée à Berne. Institutions et particuliers peuvent désormais trouver sous www.femdat.ch des femmes scientifiques et des expertes dans les domaines les plus divers et les contacter par e-mail. Pour pouvoir figurer dans la banque de données, il faut avoir obtenu un diplôme universitaire ou d'une HES ou disposer d'une longue expérience dans un domaine en particulier. L'utilisation de la banque de données tout comme l'enregistrement sont gratuits. Début novembre 2002, femdat enregistrait 1000 expertes, début 2009, elles sont 1700 à y figurer.

Les membres (à distinguer des expertes) de l'association femdat sont différents groupes centrés sur l'égalité et les questions féminines ainsi que des départements d'universités ou de HES. Par le biais des aides financières selon la loi sur l'égalité, le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG, ainsi que le Programme fédéral pour l'égalité des chances ont soutenu la mise sur pied de cette banque de données.

Février 2001

Un certificat pour les intervenant-e-s dans le domaine de l'égalité

Une nouvelle formation, à Lugano, donne la possibilité d'obtenir un certificat en tant qu'«intervenant-e sur les questions d'égalité». Cette formation postgrade par blocs modulaires est conçue pour des spécialistes qui souhaitent se perfectionner dans le domaine de l'égalité. Elle porte en particulier sur l'analyse des besoins, la gestion de projets ainsi que l'évaluation de processus et d'interventions. Deux cycles de formation ont lieu dans les années 2001/2002 et 2002/2003, organisés par la section italophone de l'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle (aujourd'hui Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP) et par le service de formation professionnelle du canton du Tessin (voir aussi octobre 2002).



19 décembre 2001

Limite d'âge pour les bourses d'aide à la recherche

Le Fonds national suisse (FNS) a supprimé la limite d'âge pour les femmes souhaitant bénéficier d'une bourse de recherche. Dans un premier temps, cette réglementation, destinée à encourager les femmes à se lancer dans une carrière scientifique, s'applique pendant deux ans. La limite d'âge était jusqu'alors fixée à 33 ans pour les jeunes chercheuses et chercheurs et à 35 ans pour les chercheuses et chercheurs avancés. Après les deux ans de phase expérimentale, la suppression de la limite d'âge a été prolongée pour les femmes jusqu'à fin 2007. A partir de 2008, ce n'est plus l'âge biologique qui est pris en compte dans les règlements gérant l'attribution des bourses de recherche mais l'âge «académique», pour les femmes comme pour les hommes.

Avril 2002

Démarrage de la plateforme virtuelle «Gender Campus Switzerland»

Le Centre interdisciplinaire pour la recherche sur les femmes et les rapports sociaux de sexe (IZFG) de l'Université de Berne, en collaboration avec la déléguée à l'égalité de la Haute école spécialisée de Berne (BFH) et avec la Haute école de design, des arts et de la conservation (HGKK), lance une plateforme virtuelle d'information et de discussion sur les questions d'égalité et d'études genre. La plateforme offre un aperçu complet des enseignements, projets de recherche, groupes de travail, journées d'étude, publications etc. dans les domaines de l'égalité et des études genre dans les universités et les HES suisses. Deux ans après sa mise en ligne, la plateforme élargit sa palette de services et offre en sus Intranet et des espaces de travail en groupe. Par la suite, la plateforme intègre encore les offres et informations du Laboratoire interuniversitaire en Etudes Genre Liège. Gender Campus devient ainsi une plateforme très complète concernant les études genre dans les hautes écoles et la recherche dans toute la Suisse.

www.gendercampus.ch

Octobre 2002

Diplôme postgrade en gender management

Dès l'automne 2002, la Haute école spécialisée Nordwestschweiz (FHNW) propose un nouveau diplôme postgrade en gender management. Ce cursus de deux ans est une formation continue en cours d'emploi centrée sur le management du changement orienté sur les processus (change management) et vise à donner aux participant-e-s inséré-e-s dans l'économie privée, l'administration et les organismes à but non lucratif les compétences nécessaires pour une conduite professionnelle de projets de changement respectueux de l'égalité des sexes. Jusqu'en 2006 la formation a été donnée deux fois. A partir de septembre 2009, la FHNW offre une formation CAS Diversity et compétence de l'égalité sur deux semestres (voir aussi février 2001).



Décembre 2002

Plus de femmes que d'hommes commencent un cursus universitaire

En 2001, selon l'Office fédéral de la statistique OFS, les femmes sont pour la première fois majoritaires parmi les étudiant-e-s entrant à l'université: 51%. Mais plus les femmes progressent dans leurs études, plus leur proportion diminue: selon l'OFS, la proportion de femmes et d'hommes est de respectivement 48% et 52% pour la totalité des étudiant-e-s. En 2001, 45% des licences et diplômes et 34% des doctorats ont été obtenus par les femmes.

Pour ce qui est des hautes écoles spécialisées, les femmes sont encore sous-représentées parmi les étudiant-e-s qui commencent leurs études: en 2001, elles étaient 33%. Voir printemps 2009.

Mars 2003

Inégalité d'accès et de revenu entre femmes et hommes détenteurs d'un diplôme supérieur

L'Office fédéral de la statistique OFS constate une inégalité flagrante dans l'accès à l'emploi et les salaires des diplômé-e-s, femmes et hommes, des universités et hautes écoles spécialisées (HES). En 2001, les diplômées universitaires et HES ont été deux fois plus nombreuses (respectivement 2.0% et 2.4%) que leurs collègues masculins (1.0% et 1.8%) à se retrouver au chômage. En 2001 également, les salaires des femmes universitaires avaient été en moyenne de 4000 francs inférieurs aux salaires de leurs collègues masculins, et même de 5000 francs de moins pour les femmes diplômées des HES. Voir aussi août 2006.

Décembre 2003

Premiers résultats de l'école doctorale en études genre

En avril 2002, les Universités de Bâle, Berne/Fribourg, Genève/Lausanne et Zurich ont inauguré quatre écoles doctorales dans le domaine des études genre avec comme objectif d'équilibrer le poids inégal des deux sexes dans la relève académique. Lieu d'échange interdisciplinaire, ce réseau soutient de jeunes doctorants et doctorantes venant de disciplines telles que l'histoire, la sociologie, l'économie d'entreprise ou les sciences politiques dont la question de recherche utilise le genre comme catégorie centrale d'analyse. Le premier rapport intermédiaire, qui comprend des contributions de personnes faisant partie de la relève, est maintenant disponible. Voir Honegger et al. 2003.

12 juin 2004

Fondation des Archives tessinoises des femmes

L'inauguration des archives «Associazione Archivi Riuniti delle Donne Ticino AARDT» a lieu à Melano. On y trouve des documents sur l'histoire des femmes, des archives et documents de diverses associations féminines, des thèses, des mémoires et des publications historiques sur les femmes, des textes féministes, des analyses dans



le domaine des études genre, ainsi que des livres ou des œuvres d'art de femmes. En Suisse orientale aussi plusieurs archives ayant pour thème les femmes ou le genre ont vu le jour ces dernières années et ont été regroupées en réseau – les archives culturelles femmes des Grisons (Frauenkulturarchiv Graubünden), les archives des femmes et lesbiennes de Zurich (Frauen- und Lesbenarchiv Zürich, reprises en 2005 par le Schweizerisches Sozialarchiv), les archives de St-Gall pour l'histoire des femmes et des sexes (St. Galler Archiv für Frauen- und Geschlechtergeschichte), ainsi que les archives féminines du canton de Thurgovie (Thurgauer Frauenarchiv).

www.archividonneticino.ch (TI), www.frauenkulturarchiv.ch (GR), www.frauenarchiv.ch (TG)

31 décembre 2004

Le projet de places d'apprentissage 16+ ferme au bout de sept ans

Sous le titre 16+, la Conférence suisse des déléguées à l'égalité a réalisé différents projets, activités, actions de communication et publications entre 1998 et 2004 dans le cadre des arrêtés fédéraux I et II sur les places d'apprentissage. L'objectif était d'améliorer, en particulier pour les jeunes filles, l'offre de places d'apprentissage et de motiver les jeunes des deux sexes à choisir leur future profession indépendamment des préjugés relatifs aux rôles de sexe. Les instruments et médias développés dans le cadre de 16+ sont toujours disponibles. La publication d'un recueil d'articles clôtura le projet: dans «Le genre en vue», neuf spécialistes s'interrogent sur les raisons pour lesquelles souvent les jeunes filles ne traduisent pas leurs succès scolaires dans le monde du travail. Une autre activité de 16+, qui, celle-ci, continue, est la Journée nationale des filles (voir 13 novembre 2008).

Voir Conférence suisse des déléguées à l'égalité (éd.) 2004.

Automne 2005

Premières formations selon le Modèle F

La KV Zürich Business School, la HES Nordwestschweiz et la Haute école de Tourisme à Samedan offrent pour la première fois des cursus de formation continue selon le Modèle F. Ces formations sont organisées de telle façon que les étudiantes et étudiants peuvent interrompre leurs études et les reprendre plus tard. Les compétences acquises pendant l'interruption, par exemple dans le travail de prise en charge familiale, sont prises en compte de manière appropriée. C'est alliance F, organisation féminine faïtière, qui a conçu ce modèle, en collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), des HES et des entreprises. A l'automne 2008, ce sont déjà cinq HES, cinq écoles d'enseignement supérieur et encore deux autres institutions qui proposent une formation professionnelle continue selon le Modèle F.

www.modellf.ch



Année scolaire 2005/06

Pour la première fois, le nombre d'enseignantes dépasse celui des enseignants au niveau secondaire I

Durant l'année scolaire 2005/06, la proportion des enseignantes au niveau secondaire I (élèves de 12 à 15 ans) atteint 50.5%. C'est la première fois que le nombre de femmes dépasse celui des hommes à ce niveau-là. Selon l'Office fédéral de la statistique, cette proportion atteint même 52.2% durant l'année scolaire 2008/09. Au degré préscolaire, le pourcentage de femmes se monte à 96.3% et au degré primaire à 80.6%. Dans ces deux derniers degrés, les femmes constituent d'ailleurs depuis longtemps l'écrasante majorité. Comme avant, les hommes sont plus nombreux (56.9%) que les femmes (43.1%) à enseigner au niveau secondaire II (collèges, gymnases, etc.).

Août 2006

Mêmes études, mêmes chances?

Une étude de l'Office fédéral de la statistique sur l'année d'obtention du diplôme 2002 montre d'importantes différences de sexe lors de l'entrée dans le marché du travail. Certes, une année après l'obtention du diplôme, femmes et hommes sont actifs dans les mêmes proportions (88% pour les universitaires, 89% pour les personnes ayant un diplôme HES). Mais les femmes exercent plus souvent une activité qui n'exige pas de diplôme supérieur, travaillent plus souvent à temps partiel et avec des contrats à durée déterminée, et elles occupent moins souvent des postes à responsabilités que leurs camarades étudiants d'alors. Les femmes travaillent aussi plus souvent que les hommes dans les domaines de l'éducation et de la santé. Les hommes, eux, sont plutôt dans les domaines de la production ou de l'enseignement tertiaire ou encore dans le secteur privé des services. Ces caractéristiques conduisent à de grosses différences de revenus entre femmes et hommes, y compris dans la standardisation du revenu annuel brut. Si l'on prend en considération d'autres facteurs que le sexe (analyse de régression multivariée), on ne constate pas de discrimination salariale directe chez les universitaires détenteurs d'un diplôme. Pour les détentrices d'un diplôme HES, en revanche, le revenu annuel brut standardisé est de 2550 francs plus bas que celui de leurs anciens collègues étudiants masculins. Les détentrices d'un diplôme HES gagnent nettement moins en particulier dans les secteurs masculinisés (technique, sciences économiques) que les hommes munis du même diplôme. Mais on ne constate pas de différence salariale dans le domaine des sciences humaines et sociales. Voir Office fédéral de la statistique 2006.

24 janvier 2007

Le Conseil fédéral transmet son Message sur la formation, la recherche et l'innovation FRI

Le Conseil fédéral propose au Parlement de consacrer en tout 21.2 milliards de francs pour l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation dans les années 2008–2011. Ce montant comprend la poursuite du Programme fédéral pour l'égalité des chances dans les universités et les HES ainsi que des écoles doctorales (voir dé-



tembre 2003) et du projet de coopération «Etudes genre Suisse». Dans leurs contrats de prestations, les écoles polytechniques fédérales (EPF) sont tenues de promouvoir l'égalité des chances et d'augmenter la proportion de femmes dans les positions dirigeantes et à tous les niveaux de la hiérarchie académique. Le Programme fédéral pour l'égalité des chances lancé en 2000 a produit quelques résultats dans les universités cantonales. Ainsi, la proportion de femmes professeures ordinaires et extraordinaires a doublé, passant de 7 à 14% entre 2000 et 2006, notamment grâce à un système d'incitations financières.

www.cus.ch/wFranzoesisch/beitraege/chancengleichheit/index.php

17 avril 2007

Différences de sexe dans la formation continue

Femmes et hommes ne participent pas dans la même proportion à la formation continue. C'est ce que montre une analyse de l'Enquête sur la population suisse (ESPA). Durant la période de l'enquête, 79% des hommes et 74% des femmes avaient suivi une forme ou une autre de formation continue, mais pour des motifs différents: pour les hommes, le plus souvent pour des raisons professionnelles et pour les femmes nettement plus souvent pour des motifs extra-professionnels (en l'occurrence 17% des femmes contre 10% des hommes).

18 septembre 2007

Différences de sexe dans les formations postobligatoires

Si la proportion de femmes et d'hommes terminant leurs études au niveau secondaire II s'est équilibrée, les femmes suivent plus souvent une école de formation générale et les garçons sont dominants dans les formations professionnelles de base. C'est ce que montre l'Office fédéral de la statistique dans sa publication sur les indicateurs de la formation de l'OCDE (Mosaïque de l'éducation en Suisse). La même image se retrouve au niveau tertiaire: hommes et femmes accèdent aux études supérieures et obtiennent leur diplôme dans les mêmes proportions mais aujourd'hui comme hier, les femmes sont nettement sous-représentées dans les mathématiques, les sciences de la nature et la technique.

28 novembre 2007

Lancement d'un Programme national de recherche sur l'égalité

Le Conseil fédéral charge le Fonds national suisse de conduire six nouveaux Programmes nationaux de recherche (PNR), parmi lesquels le PNR 60 intitulé «Egalité entre hommes et femmes». Ce PNR «a pour objectif d'analyser la politique de l'égalité et les mesures en faveur de l'égalité en Suisse et d'étudier les causes de la persistance des inégalités dans les rapports sociaux de sexe. Les résultats du PNR 60 devront servir de base pour l'élaboration d'une politique novatrice et durable de l'égalité». Le Programme



de trois ans et dispose d'un crédit de 8 millions de francs. Les objectifs et le contenu du Programme sont concrétisés dans le Plan d'exécution. Les projets de recherche démarrent fin 2009.

24 avril 2008

Pour la première fois, une majorité de femmes à la direction d'une université

Le rectorat de l'Université de Neuchâtel se compose de trois femmes et un homme. C'est la première fois qu'une université suisse se dote d'une direction majoritairement féminine. La nouvelle rectrice est Martine Rahier, professeure d'écologie animale et d'entomologie.

Le 1er septembre 2007 déjà, Heidi Wunderli-Allenspach avait pris ses fonctions en tant que première rectrice de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) et exactement une année plus tard, le 1er septembre 2008, c'était Dr Adrienne Corboud Fumagalli qui commençait son travail en tant que vice-présidente pour l'innovation et la valorisation à l'EPF de Lausanne (EPFL).

9 septembre 2008

Nouvelles immatriculations d'étudiantes: la Suisse nettement en retard

Selon les données les plus récentes de l'étude de l'OCDE «Regards sur l'éducation», les femmes qui commencent leurs études dans une université, une haute école spécialisée (HES) ou une école professionnelle supérieure représentent 47% de l'ensemble des nouveaux étudiants, proportion nettement inférieure à celle des autres pays de l'OCDE, où en moyenne 54 nouveaux étudiants sur 100 sont des étudiantes. En Suisse, on ne trouve un pourcentage de femmes aussi élevé que dans les autres pays de l'OCDE que dans les sciences humaines, où les femmes représentent 68% de l'ensemble des étudiants.

24 octobre 2008

Le Tribunal fédéral (TF) revoit sa jurisprudence sur l'enseignement de la natation

Les élèves musulmans et musulmanes n'obtiennent plus de dispense par rapport aux cours de natation mixtes. Ainsi en a décidé le Tribunal fédéral dans le cas d'un couple musulman qui refusait que leurs deux fils participent aux cours de natation parce qu'ils étaient mixtes. Contrairement à un précédent jugement datant de 1993 dans lequel il avait admis qu'une jeune fille fût dispensée des cours de natation pour motifs religieux, le Tribunal fédéral estime aujourd'hui que l'intégration des étrangers et des étrangères, l'égalité des chances pour tous les enfants et l'égalité entre femmes et hommes pèsent plus lourd que la liberté de croyance et de conscience des plaignants.

ATF 2C_149/2008.



13 novembre 2008

Journée des filles

La Journée nationale des filles a lieu pour la septième fois déjà. En cette année de l'informatique, un nouveau projet, «Filles et informatique, c'est parti», complète la traditionnelle visite des filles sur le lieu de travail de leur père (ou mère). Il y a aussi un nouveau projet pour les garçons, «Des papas professionnels racontent leur quotidien», organisé en partenariat avec l'Association faîtière des homes et institutions sociales de Suisse et l'Association suisse des structures d'accueil de la petite enfance. La Journée des filles s'adresse aux écolières et écoliers de la 5e à la 7e. Elle a pour objectif de stimuler la discussion sur les perspectives de vie et de travail des jeunes filles et des jeunes gens et de promouvoir le débat autour de la question des rôles sociaux.

C'est la Conférence des déléguées à l'égalité qui a lancé la première Journée des filles en 2001 dans le cadre du Projet sur les places d'apprentissage 16+. Depuis 2005, la Journée des filles est un projet de coopération intercantonale entre différents bureaux de l'égalité organisé et soutenu par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

www.tochtertag.ch

25 novembre 2008

Egalité des chances dans la promotion de la recherche du FNS

Le Fonds national suisse pour l'encouragement de la recherche scientifique (FNS) a fait faire une étude sur la place des femmes dans l'activité scientifique et la promotion de la recherche. Intitulée «Sexes et encouragement de la recherche (GEFO)», l'étude montre que la politique de promotion du FNS est équitable: les femmes sont aussi nombreuses que les hommes à présenter des requêtes, elles demandent les mêmes montants et ont les mêmes chances d'obtenir satisfaction. Toujours selon cette étude, ce sont des obstacles dans le passage des études universitaires au doctorat, un manque de soutien dans la carrière et des difficultés pour concilier vie scientifique et vie familiale qui expliqueraient le fait que les femmes fassent plus rarement une carrière académique que les hommes et qu'elles arrêtent plus souvent la recherche (phénomène dit du leaky pipeline). Le FNS a l'intention d'intégrer les résultats de la recherche dans sa politique de l'égalité.

Printemps 2009

Pour la première fois, il y a plus d'étudiantes que d'étudiants dans les universités suisses

Selon l'Office fédéral de la statistique OFS, il y avait durant l'année 2008 pour la première fois plus d'étudiantes (50.07%) que d'étudiants dans les universités suisses. Mais les femmes restent nettement sous-représentées à l'Université de Saint-Gall et dans les deux Ecoles polytechniques fédérales de Zurich et Lausanne. Les femmes sont en revanche fortement surreprésentées dans les sciences humaines et sociales, en méde-



ciné, pharmacie et en droit. En 2006 déjà, les femmes étaient pour la première fois plus nombreuses à obtenir un diplôme universitaire. En 2008, elles représentent 41.4% des doctorant-e-s.

Dans les hautes écoles spécialisées (HES) aussi, on compte en 2008 presque autant d'étudiants que d'étudiantes (50.5%), alors qu'en 2000, les femmes constituaient à peine un tiers de l'ensemble des étudiants. Cette augmentation est surtout due à l'intégration dans le système HES de filières féminisées comme la santé, le travail social et les hautes écoles pédagogiques. Les femmes sont les plus nombreuses dans les domaines de la santé, de la linguistique appliquée et dans la formation des enseignant-e-s et elles sont les moins nombreuses dans les domaines de la technique et de l'innovation, architecture, construction et planification et les sports. En 2008, les femmes sont pour la première fois plus nombreuses que les hommes à obtenir leur diplôme HES, ce qui s'explique surtout par la très grosse majorité de femmes qui ont terminé leurs études avec succès dans les hautes écoles pédagogiques. A l'exception des écoles pédagogiques et de la Haute école spécialisée de Zurich (ZFH), les HES délivrent plus de diplômes aux hommes qu'aux femmes.

7 décembre 2009

La recherche reste un domaine masculin

La proportion de femmes dans la science a augmenté mais l'égalité des chances dans les hautes écoles et dans la recherche est encore lointaine, en Suisse comme dans le reste de l'Europe. Avec 39% de femmes parmi les doctorants et 30% parmi les chercheurs dans les hautes écoles, la Suisse se situe nettement en-dessous de la moyenne européenne (respectivement 45% et 37% de femmes). C'est du moins ce qui ressort d'une analyse de l'Office fédéral de la statistique à partir des She Figures 2009 (Chiffres de la Commission Européenne sur les femmes dans la science et la recherche).

http://ec.europa.eu/research/science-society/document_library/pdf_06/she_figures_2009_en.pdf

Août 2010

Lancement du Programme national de recherche PNR 60 «Egalité entre hommes et femmes»

Les travaux de recherche du PNR 60, prévus sur environ trois ans, démarrent en août. En juin 2010, le Fonds national avait accepté 21 projets. Les travaux se répartissent dans trois modules: «Analyse des processus politiques» (5 projets), «Evaluation des mesures en faveur de l'égalité» (6 projets) et «Analyses ciblées de la famille, de l'activité professionnelle et de la formation» (10 projets). Au total, 119 esquisses avaient été présentées parmi lesquelles 43 avaient été retenues en vue de la présentation d'un projet.

www.nfp60.ch/fr/Pages/home.aspx



1er septembre 2010

Suppression des aides financières pour l'égalité dans les Hautes écoles spécialisées?

Le Conseil fédéral adopte le message sur la loi fédérale relative au Programme de consolidation 2012–2013. Les mesures proposées visent réduire les dépenses de la Confédération et à garantir le maintien du frein à l'endettement. Est notamment prévue la suppression totale des contributions financières en faveur de l'égalité des chances dans les Hautes écoles spécialisées du fait, selon le message, qu'une représentation équilibrée des femmes et des hommes serait réalisée dans presque tous les domaines. Lors de la procédure de consultation, de nombreuses organisations s'élèvent contre cette mesure et demandent son abolition, avec succès.

10/11 novembre 2010

La Journée des filles devient la Journée de l'avenir

Pour ses dix ans d'existence, la Journée nationale des filles change de nom. Elle s'appelle désormais «Futur en tous genres. Nouvelles perspectives pour filles et garçons». Ceci reflète la tendance de ces dernières années à mieux intégrer les garçons et à leur donner la possibilité, lors de cette journée, de se familiariser avec des thèmes comme le travail domestique, le travail à temps partiel ou encore les métiers du social et des soins. Cette année encore, les filles et les garçons en classes de cinquième, sixième et septième ont pu avoir un aperçu d'une large palette de projets de vie et de possibilités professionnelles. Dans le cadre des projets «Les filles et la technique» et «Les filles et l'informatique», quelque 700 filles ont visité durant la journée des entreprises, des Hautes écoles spécialisées et des universités et pu observer des techniciennes et des informaticiennes au travail. Quant aux garçons, le projet «Garçons et soins» leur a permis de se familiariser avec le travail de prise en charge d'enfants dans des crèches et d'adultes dans des EMS (établissements médico-sociaux). www.futurentousgenres.ch

28 novembre 2010

L'émiliE – 100 ans d'histoire des femmes et du féminisme en ligne

Peu avant son centième anniversaire, le mensuel féministe l'émiliE ouvre ses archives au public qui peut ainsi prendre connaissance en ligne de l'histoire agitée du mouvement féministe en Suisse. Le premier numéro a paru en 1912 sous le nom «Le Mouvement féministe». Dans les années 1960, le journal devient «Femmes suisses» puis «Femmes en Suisse» en 1999. En 2001, le journal fait peau neuve et devient l'émiliE, en hommage à sa fondatrice, la suffragiste Emilie Gourd. Aujourd'hui, l'émiliE est un site Internet et une page par mois dans le quotidien Le Courrier. L'ensemble des numéros parus a été digitalisé et est consultable en ligne gratuitement. www.lemilie.org



7 décembre 2010

Publication des résultats de l'étude Pisa 2009

Par rapport à l'étude Pisa 2000, les élèves suisses ont amélioré leurs performances scolaires. Dans la comparaison internationale, ils passent de la 17^e à la 13^e place. Ce sont surtout les mauvaises compétences en lecture qu'on a pu améliorer grâce à des mesures spécifiques de promotion de la lecture. Les différences de sexe persistent: les filles lisent nettement mieux que les garçons (elles lisent aussi plus qu'eux durant leurs loisirs), les garçons, en revanche sont meilleurs en mathématiques et en sciences naturelles.

9 septembre 2011

Faire appel notamment aux femmes pour combler la pénurie de personnel qualifié

Le conseiller fédéral Schneider-Ammann rencontre des représentantes et des représentants des partenaires sociaux, des cantons, de l'économie et du monde scientifique pour discuter du nouveau rapport de fond intitulé «Du personnel qualifié pour la Suisse». Pour des raisons démographiques, la pénurie de personnel qualifié est appelée à s'aggraver au cours des années à venir. Le Conseil fédéral souhaite que la Suisse réponde à la demande en faisant davantage appel à une main d'œuvre nationale. Le rapport met en évidence les potentiels à exploiter de manière ciblée. C'est le cas des femmes ayant des obligations familiales, qui travaillent généralement à temps partiel. Il faut améliorer leur participation au marché du travail par des mesures permettant de mieux concilier métier et famille. D'autres catégories de la population doivent pouvoir améliorer leurs qualifications et les travailleurs âgés, principalement les femmes, doivent rester plus longtemps dans la vie active.

25 septembre 2012

Poursuite des programmes en faveur de l'égalité des chances dans les hautes écoles

Les deux Chambres ont approuvé le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (message FRI) pour les années 2013 à 2016 ainsi que les crédits afférents. Cela permet notamment de poursuivre les programmes fédéraux pour l'égalité des chances dans les universités et dans les hautes écoles spécialisées (HES). Il est prévu d'encourager la relève féminine dans les sciences et la recherche, de motiver spécialement les femmes à s'engager dans les disciplines MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique) et de développer l'implantation des études genre dans l'enseignement et la recherche en employant des instruments éprouvés et des instruments nouveaux.



Automne 2012

Baisse de la part des femmes dans les admissions en première année d'études

La part des femmes dans les admissions en première année d'études subit un léger recul alors qu'elle avait enregistré une progression constante ces dernières années et dépassé 50 pourcent depuis quelques années. Au semestre d'hiver 2012/13, les femmes représentent encore 52,2 pourcent des étudiants qui commencent un bachelor ou un master (contre 52,8% l'année précédente). A l'automne 2012, 21 205 femmes et 19 388 hommes ont entamé des études dans une université, une école polytechnique fédérale, une haute école spécialisée ou une haute école pédagogique.

5 avril 2013

Toujours peu de femmes dans les sciences et la recherche

La Commission européenne a publié la nouvelle édition de son rapport «She figures», qui présente les principales statistiques européennes sur la participation des femmes au monde des sciences et de la recherche dans l'UE et d'autres pays, y compris la Suisse. De manière générale, la Suisse se situe dans le peloton de queue. Bien que les femmes soient majoritaires dans le corps étudiant comme parmi les titulaires de bachelors et de masters (Suisse: 52%; Europe: 59%), leur part en Suisse retombe à 42 pourcent au niveau du doctorat (Europe: 46%) et, d'après l'Office fédéral de la statistique OFS, à 17 pourcent parmi le corps professoral (Europe: 20%). De plus, la proportion de femmes varie fortement selon les domaines. Le nombre de chercheuses croît plus vite que le nombre de chercheurs en Suisse, mais il faudra encore des décennies avant d'atteindre un ratio équilibré entre les sexes. Et il n'y a pratiquement aucune femme à la tête d'institutions de recherche.

10 mai 2013

Pas de dispense pour les cours de natation

Des parents musulmans en Argovie avaient demandé que leur fille de 14 ans soit dispensée des cours de natation parce que leur religion interdisait qu'une jeune fille nage sous les yeux d'un maître-nageur homme. Pourtant, que le cours n'était pas mixte et la jeune fille avait été autorisée à porter un maillot de bain couvrant son corps en totalité («burkini»). Le Tribunal fédéral a confirmé les décisions des instances inférieures. Il a en particulier estimé que la fonction d'intégration des cours de natation à l'école primait sur les idéaux religieux des demandeurs. Il a ainsi réaffirmé que sa jurisprudence en vigueur depuis 2008 (cf. 24 octobre 2008) s'applique également aux filles pubères.

Arrêt 2C_1079/2012



11 juillet 2013

Pas d'interdiction du port du foulard pour des écolières en Thurgovie

Le Tribunal fédéral donne raison à deux jeunes filles musulmanes de 16 ans: elles avaient recouru contre l'interdiction qui leur avait été faite de porter le foulard dans leur école à Bürglen (TG). Le Tribunal administratif, déjà, avait estimé que l'interdiction prononcée par la commune scolaire de Bürglen portait une atteinte illicite à la liberté de religion et de conscience, mais la commune avait recouru contre ce jugement. Le Tribunal fédéral a estimé que le règlement de l'école ne constituait pas une base légale suffisante pour une décision d'une telle portée et qu'il n'y avait donc pas lieu d'examiner si cette interdiction respectait ou non le principe de la proportionnalité. Arrêt 2C 794 2012

6 novembre 2013

Initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié: adoption du train de mesures

Le Conseil fédéral adopte des mesures pour atténuer la pénurie de personnel qualifié au cours des quatre prochaines années. En sa qualité d'employeur, la Confédération entend donner l'exemple en encourageant l'activité professionnelle des travailleurs âgés, la conciliation entre métier et famille ainsi que la formation initiale et le perfectionnement. De plus, la Confédération renforcera son soutien à la formation professionnelle supérieure et à l'encouragement de la relève dans les hautes écoles. Dans le secteur privé, la mise en place de conditions-cadre favorables à la famille sera encouragée. La Confédération et les cantons veulent en outre supprimer les incitations financières qui dissuadent les femmes d'exercer une activité lucrative (charge fiscale plus lourde, coûts plus élevés pour la garde des enfants).

3 décembre 2013

Résultats variables des élèves suisses au test PISA

Lors du test PISA 2012, les élèves de 15 ans en Suisse ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne en mathématiques, en lecture et en sciences naturelles. Comme lors des tests précédents, les garçons font mieux en mathématiques tandis que les filles font mieux en lecture; en sciences naturelles, il n'y a pas de différence notable entre les sexes. Les écarts de performance entre filles et garçons en Suisse sont comparables à la moyenne de l'OCDE.



27 mai 2014

Rapport de synthèse du PNR 60 «Egalité entre hommes et femmes»

Dans le cadre du PNR 60, 21 projets de recherche ont été réalisés pour étudier l'état de l'égalité en Suisse. Un seul constat: l'égalité entre les sexes est réalisée en partie seulement dans les domaines étudiés, à savoir la formation, le marché du travail, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et la sécurité sociale. Dans la formation, par exemple, les représentations stéréotypées des rôles de genre restent dominantes, depuis le jardin d'enfants jusqu'au choix professionnel. Dès l'entrée dans la vie professionnelle, les jeunes femmes sont moins bien payées pour un travail équivalent. La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle n'est pas acquise, notamment faute de structures d'accueil financièrement abordables. Et comme les assurances sociales restent basées sur un modèle de carrière continue et à plein temps, les femmes de plus de 50 ans sont souvent moins bien loties et insuffisamment assurées en cas de situation difficile, ce qui les oblige à recourir à l'aide sociale ou aux prestations complémentaires de l'AVS/AI: à l'âge de la retraite, elles touchent jusqu'à trois fois moins de rentes que les hommes qui, libérés des tâches familiales non rémunérées, ont pu se constituer une meilleure prévoyance.

Vingt «impulsions» montrent les travaux que le monde politique et le monde du travail doivent entreprendre pour vaincre ces obstacles au mandat constitutionnel de pourvoir à l'égalité entre les sexes.

www.nfp60.ch

20 juin 2014

Adoption de la loi fédérale sur la formation continue

Les Chambres fédérales adoptent une loi-cadre qui définit les principes de la formation continue. Elle a pour but d'encourager l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que l'acquisition par les adultes des compétences de base qui leur font défaut afin qu'ils puissent mieux s'intégrer dans la société et sur le marché du travail. La formation continue doit également contribuer à réaliser l'égalité effective des chances entre femmes et hommes et à faciliter la réinsertion professionnelle (art. 8 LFCo).



4 décembre 2014

Augmenter le nombre de postes de professeur·e assistant·e et favoriser les femmes

Le Conseil des Etats veut faire évoluer les structures de carrière dans les hautes écoles suisses. A cet effet, il soutient un postulat (14.4006) de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture CSEC-CE. Il demande, pour la prochaine période de financement de la formation, de la recherche et de l'innovation, la création d'un programme spécial visant à augmenter le nombre de postes de professeur·e assistant·e en prétitularisation conditionnelle («tenure track»). Et pour favoriser les femmes, la priorité devra leur être accordée à qualifications comparables. Cette proposition s'appuie sur le rapport du Conseil fédéral «Mesures pour promouvoir la relève scientifique en Suisse» publié le 28 mai 2014.

5 mars 2015

Les stéréotypes de genre influent sur les intérêts, les performances et les carrières

En Suisse, comme dans beaucoup d'autres pays d'Europe occidentale, les filles et les garçons ont des attitudes très différentes face aux mathématiques et aux sciences, à l'école comme dans la vision de leur avenir professionnel. Le premier rapport de l'OCDE sur l'éducation vue sous l'angle de l'égalité des chances confirme que les écarts de performances entre les sexes résultent non pas de différences innées, mais plutôt d'attitudes acquises. Beaucoup de filles sont convaincues qu'elles ne sont «tout simplement pas bonnes en maths», même si elles obtiennent de bons résultats aux tests PISA (cf. 3 décembre 2013). Les garçons font moins leurs devoirs, jouent plus aux jeux vidéos et ne lisent quasiment pas. Ils représentent 60 % des élèves qui ont des résultats médiocres aux tests PISA et leurs compétences en lecture sont en général moins bonnes que celles des filles. Ces différences entre les sexes n'existent pas dans les pays asiatiques ayant une économie forte. Selon le rapport, les parents et les enseignant·e·s peuvent jouer un rôle déterminant pour aider les garçons et les filles à mieux exploiter leur potentiel.

15 juin 2015

Des plans de carrière académique qui favorisent l'équité entre les genres

Les académies suisses des sciences ont analysé dans un rapport la situation des jeunes scientifiques femmes. Elles formulent des recommandations à l'attention des hautes écoles et des instituts de recherche suisses pour qu'ils encouragent les carrières académiques en favorisant davantage l'équité entre les genres. Pour augmenter efficacement la proportion de femmes dans l'encadrement académique, il faut notamment développer le partage de postes et le travail à temps partiel, améliorer la transparence, prendre mieux en compte les facteurs qualitatifs dans les nominations, développer des programmes de mentoring et proposer des plans de carrière plus ciblés.

Recommandations (en allemand):

www.akademien-schweiz.ch/dms/D/Aktuell/News/Akademien_Empfehlungen_gendergerechte_Karrierewege_2015.pdf



29 février 2016

Poursuite de l'encouragement de l'égalité des chances dans les hautes écoles

Le programme «Egalité des chances et développement des hautes écoles» poursuit le but des anciens programmes fédéraux pour l'égalité des chances (cf. 25 septembre 2012) pendant la période 2017 à 2020. Il comporte deux modules: des plans d'action pour soutenir les mesures des hautes écoles visant à intégrer l'égalité des chances dans les processus et les évolutions clés; des projets de coopération pour encourager des projets innovants à forts effets de synergie. Le programme est financé dans le cadre des contributions fédérales liées à des projets pour la période 2017 à 2020.

www.swissuniversities.ch/fr/organisation/projets-et-programmes/p-7/

14 mars 2016

Les femmes regagnent du terrain dans les doctorats

La Suisse se situe souvent sous la moyenne européenne en ce qui concerne la représentation des femmes dans les sciences et la recherche. C'est ce qu'indique l'Office fédéral de la statistique OFS à l'occasion de la publication du rapport «She Figures 2015» de la Commission européenne. En Suisse, 18 % des hautes écoles seulement sont dirigées par des femmes et on ne compte que 19 % de femmes parmi les chercheurs ayant le grade de «senior». Toutefois, on observe une progression du nombre de doctorats obtenus par des femmes: en 2015, elles représentaient 45 % des nouveaux diplômés à ce niveau.

www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/technologie/thematiques-specialisees-recherche-developpement.assetdetail.41001.html

23 mars 2017

Davantage de femmes dans les filières MINT

Les filières MINT (mathématique, informatique, sciences naturelles et technique) ont un succès croissant. Depuis quelques années, les femmes sont davantage présentes dans ces filières, dont elles représentent actuellement 30 % des effectifs. On observe toutefois des disparités importantes selon les catégories de haute école (les hautes écoles spécialisées ont beaucoup moins d'étudiantes dans les filières MINT que les universités), mais aussi selon les filières: la fourchette va de 12 % en informatique à 52 % en chimie et sciences de la vie. C'est ce qui ressort du rapport «Etudiants et diplômés des hautes écoles dans les filières MINT» publié par l'Office fédéral de la statistique OFS.

Clôture de la rédaction: 31 juillet 2017



Références

Pour l'histoire de l'égalité en Suisse de 1848 à 2000

Femmes Pouvoir Histoire. Histoire de l'égalité en Suisse de 1848 à 2000. Publication sur le Web de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF. Berne 2001. Voir en particulier le chapitre 4 Formation. Téléchargeable sous:
www.comfem.ch > Publications > Histoire de l'égalité

Toutes les autres publications de la CFQF citées ci-dessous sont téléchargeables sur:
www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation.html

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Office fédéral de la statistique:

Vers l'égalité entre femmes et hommes. Situation et évolution.

Neuchâtel 2008.

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Office fédéral de la statistique:

Vers l'égalité entre femmes et hommes. Situation et évolution.

Neuchâtel 2013.

Conférence suisse des déléguées à l'égalité (éd.):

Le genre en vue.

Les filles et les jeunes femmes face à la formation. Pistes et tendances. 2004.

Département fédéral de l'économie:

Initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié – Analyse de la situation et rapport sur les mesures.

Berne 2013.

Département fédéral de l'économie:

Du personnel qualifié pour la Suisse.

Une initiative du Département fédéral de l'économie. Berne 2011.

Véronique Ducret / Véronique Le Roy:

La poupée de Timothée et le camion de Lison: guide d'observation des comportements des professionnel-le-s de la petite enfance envers les filles et les garçons.

Le 2ème Observatoire, Carouge 2012.

www.2e-observatoire.com/supports/livres/brochure14.htm

European Commission:

She Figures 2009. Statistics and Indicators on Gender Equality in Science.

Luxembourg 2009.

http://ec.europa.eu/research/science-society/document_library/pdf_06/she_figures_2009_en.pdf

European Commission:

She-Figures 2012.

Gender in Research and Innovation. Statistics and Indicators. Brussels 2012

http://ec.europa.eu/research/swafs/pdf/pub_gender_equality/she-figures-2012_en.pdf#view=fit&pagemode=none



European Commission:

She-Figures 2015. Gender in Research and Innovation. Statistics and Indicators.

Bruxelles 2015.

https://ec.europa.eu/research/swafs/pdf/pub_gender_equality/she_figures_2015-final.pdf

Evaluation du Programme fédéral «Egalité des chances entre femmes et hommes dans les Hautes écoles spécialisées»:

www.news.admin.ch/news/message/attachments/28480.pdf

Evaluation du Programme fédéral «Egalité des chances entre femmes et hommes dans les universités», 3e phase 2008–2011, Rapport final.

Berne 2012. En allemand avec résumé français.

www.swissuniversities.ch/fr/themes/encouragement-de-la-releve/egalite-des-chances/programme-federal-egalite-des-chances-2000-2012

Patricia Felber:

Einschätzung der Karrieresituation von Nachwuchswissenschaftlerinnen in der Schweiz.

Bericht erarbeitet im Auftrag der Akademien der Wissenschaften Schweiz, Berne, mai 2015.

Téléchargeable sous:

www.akademien-schweiz.ch/dms/D/Aktuell/News/Akademien_Bericht_Karrieresituation_2015.pdf

Fonds national suisse et Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (éds):

Les Etudes genre en Suisse.

Berne 2005.

Futur en tous genres:

www.futurentousgenres.ch

Andreas Hadjar (Hg.): **Geschlechtsspezifische Bildungsungleichheiten.**

Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften 2011.

Claudia Honegger / Brigitte Liebig / Regina Wecker (Hg.):

Wissen, Gender, Professionalisierung.

Historisch-soziologische Studien. Zurich, Chronos-Verlag 2003.

Office fédéral de la statistique:

Egalité entre femmes et hommes. Données, indicateurs: Formation:

www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiken/wirtschaftliche-soziale-situation-bevoelkerung/gleichstellung-frau-mann/bildung.html

Office fédéral de la statistique:

Egalité entre femmes et hommes: la Suisse en comparaison internationale.

Un choix d'indicateurs d'égalité dans les domaines de la formation, du travail et de la politique.

Neuchâtel 2008.

Office fédéral de la statistique OFS (éd.) :

Etudiants et diplômés des hautes écoles dans les filières MINT.

Edition 2017. Neuchâtel 2017.

www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science.assetdetail.2140049.html

Office fédéral de la statistique: **Gleiches Studium – gleicher Lohn?**

Geschlechtsspezifische Einkommensanalysen der Schweizer Hochschulabsolventenbefragung 2003.

Neuchâtel 2006.



Office fédéral de la statistique:

Participation à la formation continue en Suisse.

Premiers résultats du module «Formation continue» de l'enquête suisse sur la population active 2006. Neuchâtel 2007.

Office fédéral de la statistique:

Statistiques générales sur la formation:

www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science.html

OCDE:

L'égalité des sexes dans l'éducation: Aptitudes, comportement et confiance,

PISA, Editions OCDE, Paris 2015.

Téléchargeable sous: www.oecd-ilibrary.org/education/l-egalite-des-sexes-dans-l-education_9789264230644-fr

OCDE:

Regards sur l'éducation 2014:

www.oecd.org/fr/edu/rse.htm

OCDE:

Regard sur l'éducation 2012.

www.oecd.org/fr/edu/rse2012.htm

PNR 60 – Égalité entre hommes et femmes:

www.nfp60.ch/fr/Pages/home.aspx

Programme fédéral «Egalité des chances entre femmes et hommes dans les universités» 2000–2011:

www.swissuniversities.ch/fr/themes/egalite-des-chances

Troisième rapport de la Suisse sur la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).

[Berne, DFAE 2008.] Cf. Art. 10, Education, pp. 94–112.

Illustration: Etudiantes dans la bibliothèque du Bildungszentrum Gesundheit und Soziales BGS à Coire. Photo reproduite avec l'aimable autorisation du BGS Chur.

Impressum: Femmes Pouvoir Histoire. Politique de l'égalité et des questions féminines en Suisse 2001–2017.

Berne 2017. Edition: Commission fédérale pour les questions féminines CFQF. Responsable de rédaction: Claudia Weilenmann. Recherches et rédaction: Katharina Belser. Graphisme: Renata Hubschmied. Traduction: Martine Chaponnière, Catherine Kugler. Publié uniquement sur www.comfem.ch. Disponible en français, en allemand et en italien.